Envoyé en préfecture le 12/03/2026
Reçu en préfecture le 12/03/2026
Publié le
ID : 022-212202600-20260312-2026_03_04-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT COTES D'ARMOR
COMMUNE DE LE QUILLIO

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU VENDREDI 06 MARS 2026

NOMBRE DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Votants
14	11	14

VOTE
A l'unanimité des présents Pour : 14 Contre : 0 Abstention : 0

L'an deux mil vingt-six, le six mars à dix-huit heures et zéro minute, le Conseil Municipal s'est réuni en séance ordinaire, sous la présidence de Mr HAMON Xavier, Maire

Les convocations individuelles et l'ordre du jour ont été transmis par écrit aux conseillers municipaux **le 17 février 2026.**

La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie **le 17 février 2026.**

Présents : HAMON Xavier, LE HELLOCO Laetitia, EVANO Jacques, JEHANNO Anne-Cécile, COLLIN Adeline, LEBON Christine, COJAN Daniel, TILLY Florent, BURLOT Alain, ROBIN Julien, Michel TAILLARD

Absents ayant donné pouvoir : LE POTIER Jacques donne pouvoir à Laëtitia LE HELLOCO, CARREE Kévin donne pouvoir à Christine LEBON, LE BOUDEC Isabelle donne pouvoir à Jacques EVANO

A été nommé secrétaire : Christine LEBON

2026-03-04 Affectation du résultat de Fonctionnement de l'exercice 2025 : Budget Principal

Le Conseil municipal réuni sous la présidence de Mr Le maire

Après avoir examiné le CFU 2025, statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice,

Constatant que le compte administratif fait apparaître :

- Un excédent de fonctionnement de : 214 115.89€
- Un déficit d'investissement : -62 724.79 €

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, décide de :

- **AFFECTER** le résultat de fonctionnement et d'investissement comme suit :

Envoyé en préfecture le 12/03/2026
Reçu en préfecture le 12/03/2026
Publié le
ID : 022-212202600-20260312-2026_03_04-DE

AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT	
Résultat de fonctionnement	
A. Résultat de l'exercice précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	214 115.89
B. Résultats antérieurs reportés ligne 002 du compte administratif précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	0.00
C Résultat à affecter **= A. + B. (hors restes à réaliser)** **(si C. est négatif, report du déficit ligne D 002 ci-dessous)**	**214 115.89**
Solde d'exécution de la section d'investissement	
D. Solde d'exécution cumulé d'investissement (précédé de + ou -) D 001 (si déficit) R 001 (si excédent)	-62 724.79
E. Solde des restes à réaliser d'investissement (3) (précédé du signe + ou -) Besoin de financement Excédent de financement (1)	114 984.00
Besoin de financement F. = D. + E.	**0.00**
AFFECTATION =C. = G. + H.	**214 115.89**
1) Affectation en réserves R1068 en investissement G. = au minimum couverture du besoin de financement F	**214 115.89**
2) H. Report en fonctionnement R 002 (2)	**0.00**
DEFICIT REPORTE D 002 (4)	

Pour extrait certifié conforme,
Le Maire,
Xavier HAMON
Le 10 mars 2026



La présente délibération peut, si elle est contestée dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de son affichage ou de sa notification aux intéressés, faire l'objet des recours suivants :
- recours administratifs gracieux auprès de mes services,
- recours contentieux pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Nantes